

Habilitation électrique

BS-BE-HE

Personnels concernés :

Personnel d'exploitation ou d'entretien « non électricien » appelé à effectuer des opérations simples, interventions de raccordement et/ou des manœuvres sur des ouvrages électriques. Il a reçu préalablement une formation en électricité adaptée aux opérations qui lui sont confiées.

Objectifs :

Exécuter en sécurité des interventions de remplacement de raccordement simples, des manœuvres dans le respect des textes réglementaires..

Durée :

2 jours (14h00)

Nombre de participants :

12 personnes maximum

Programme de la formation

Dans le cadre de la formation Habilitation Electrique BS-BE-HE les thèmes suivants seront abordés dans le cadre de la nouvelle norme NF C 18-510 :

Rappel théoriques et définitions préliminaires :

L'électricité : rappel des notions élémentaires
Les unités usuelles, Volt, Ampère, Watt et leur point de mesure

Le courant électrique et le corps humain :

Les différentes façons de s'électriser
Les dangers du courant électrique - La loi d'Ohm
Les effets du courant électrique sur le corps humain
Les règles de sécurité à appliquer pour se prémunir du danger
Les mesures de prévention à prendre lors de l'exécution de tâches qui incombent normalement à l'intéressé
Matériel de protection individuel et collectif

Travaux d'ordre non électrique :

Définitions relatives aux ouvrages, opérations, zones et locaux
Analyse générale des règles de sécurité décrites dans la publication NF C 15-510

Appareillage de sectionnement, commande et protection

Rôle et manipulation – Notions de surcharge et court-circuit

Appareillage de sectionnement, commande et protection

Opérations hors tension (travaux non électriques en BT et HT)
Rôle des intervenants (chargé de consignation, de travaux, d'interventions et exécutants)
Consignes et documents écrits
La mise en sécurité. Les procédures d'intervention BS
Application sur une installation type (maquette pédagogique).
La distribution électrique ; le matériel électrique

Incidents et accidents sur les ouvrages électriques :

Dispositions à prendre en cas d'accidents sur les équipements électriques
Conduite à tenir en cas d'incendie ou d'accident d'origine électrique

Evaluation et validation de la formation

A l'issue de la formation un test d'évaluation des connaissances sera réalisé, un avis et un titre d'habilitation* pré-rédigé sont adressés à l'employeur avec une attestation individuelle de formation.

** Le niveau d'habilitation est déterminé par le formateur en accord avec l'entreprise et selon la qualification et le niveau du stagiaire.*

Nota : Périodicité de recyclage selon la nouvelle réglementation NF C 18-510 : 3 ans.